

sont resserrés dans des bornes qui ne peuvent ni gêner ni blesser ce qu'on appelle aujourd'hui l'égalité naturelle & la liberté de penser ?

II. Depuis l'année 1750 il y a eu, & le public le sçait, des Commissaires du Roi de la Grande-Bretagne à *Paris*, & des Commissaires du Roi de France à *Londres* pour discuter & régler les limites des Pays que les deux Puissances prétendent posséder en *Amérique*. Jusqu'à présent l'on n'a eu aucuns Mémoires pour servir de base aux négociations entamées sur ce sujet. Mais ces Mémoires, qui sont également curieux & intéressans, vont être rendus publics, accompagnés de notes & de réflexions qui y servent de preuves, & qui répandent beaucoup de jour sur l'importante matière que l'on y a traitée, laquelle doit décider de la guerre ou de la paix entre les deux Nations aux *Indes-Occidentales*. On les imprime actuellement *in-octavo* à *Amsterdam* chez J. Schreuder & Pierre Mortier le jeune, sous le titre de *Mémoires des Commissaires du Roi de France & de ceux de Sa Majesté Britannique sur les possessions & droits respectifs des deux Couronnes en Amérique; contenant les Mémoires sur l'Acadie & sur l'Isle de Sainte Lucie; avec une Carte Géographique des Etats ou Districts sur lesquels roule la dispute entre les deux Couronnes.*

Les Mémoires que l'on annonce font connoître que cinq années de négociation se sont écoulées infructueusement entre les deux Cours, sans qu'il leur ait été possible de convenir sur le fonds de leurs prétentions réciproques, qui se trouvent les mêmes aujourd'hui qu'elles étoient en 1750, puisque les Commissaires Britanniques, conformément au Mémoire présenté  
par